

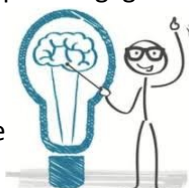
Du 1^{er} octobre 2020

e-mail : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

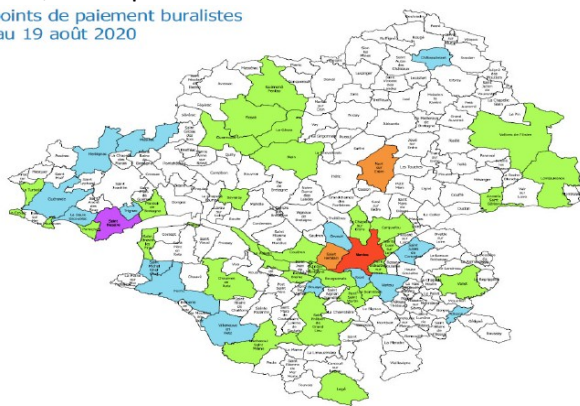
FO a rappelé à la directrice qu'elle avait pris l'engagement de communiquer le nombre de vacances d'emplois dans le 44 lors du CTL du 25 juin 2020, ne disposant alors pas des éléments suffisants pour le faire. Elle a reconnu cet oubli.



PAIEMENT CHEZ LES BURALISTES

Appelé (à tort pour FO) paiement de proximité ! Ce dispositif est par ailleurs déployé après une expérimentation au 1^{er} semestre 2020... et le confinement, on en parle ?

Nombre de points de paiement buralistes au 19 août 2020



Décidément rien n'arrête plus ceux qui décident à la DGFiP ! L'ensemble des factures SPL (crèche, hôpital, restauration) la quasi totalité des dettes fiscales (avec un plafond de 300€ pour ces dernières) et les amendes (sauf celle de composition pénale et jours amende) sont désormais payables¹ dans 89 points de contact dans 52 communes de Loire-Atlantique. La DRFiP44 espère une dizaine de nouveaux points de contact. Un second marché est en cours de



¹ Sont exclus à ce stade les scellés (pour le 44, ce sera semble-t-il à la DRFiP44 Quai de Versailles et à St-Nazaire-De-Gaulle) et les secours d'urgence (discussion en cours)

négociation pour les dégagement de régies, notaires, et gendarmes. C'est la poste qui a obtenu la marché en promettant de maintenir ses 3000 bureaux de poste pendant 5 ans ... et après ?

Bref pour ça, comme pour les restructurations, tout est fait pour supprimer des emplois et externaliser des missions !

Il est même demandé aux caissiers de promouvoir le paiement externalisé chez les buralistes ... c'est leur demander de cautionner les suppressions d'emplois et l'externalisation de leur mission.

Interrogée sur le mal-être de ces collègues, cela ne pose aucune état d'âme à la DRFiP44 !

DUERP (PARTIE RELATIVE À LA COVID19)

Ce tableau récapitule les risques et les différentes mesures mises en œuvre par la DRFiP 44, suite à la demande de la DGFiP d'actualiser le DUERP au fur et à mesure de l'évolution des risques sanitaires et des consignes gouvernementales : distanciation, respect des gestes barrières, confinement des personnes fragiles, lingettes, gel, plexiglas, gants, masques et port du masque obligatoire à compter du 1^{er} septembre, révision des dispositifs de ventilation et d'aération, ouvertures du courrier à +24H, adaptation des prestations de ménage, télétravail, etc.



Tous les représentants des personnels se sont offusqués que cela ne soit vu qu'au travers du prisme « risques biologiques et infectieux ». L'aspect humain n'est pas du tout abordé : RPS ? Organisation du travail ? Réalisation des missions en mode dégradé ? Gestion des moyens humains en présentiel et en télétravail ? Maintien de la cohésion des collectifs de travail, etc. Sur le télétravail, la DRFiP44 compte sur le bilan des enquêtes au niveau national comme local.

D'autre part, le recueil des risques avait quasiment été bouclé avant le confinement mais il sera revu, sous l'angle « covid19 » avant la date butoir repoussée à février 2021.

N'hésitez pas à y faire inscrire votre ressenti : manque de masques, prime, congés mais aussi NRP, etc !

Nouveau calendrier :

- de sept 2020 à février 2021 : recueil des risques,
- de mars à mai 2021 : organisation de groupes de travail
- Juin 2021 : consultation du CHSCT,
- 15/11/2021 : clôture de la campagne DUERP

D'ici là, d'autres RPS auront vu le jour pour ceux par exemple dont la mission est transférée ou fusionnée au 1^{er} janvier 2021.



BILAN DE LA CAMPAGNE IR 2020



Comme a son habitude, la DRFiP44 ne fait que très peu état de ce qui a posé problème. Elle admet que la liste des anomalies techniques est envoyée à Bercy mais que celles-ci ne figurent pas dans son bilan à destination des représentants des Personnels. **FO** a demandé à ce que désormais, les plus notables y soient intégrées.

De plus, le bilan n'évoque que la partie déclarative sans aborder les répercussions des dysfonctionnements sur la sortie des rôles, comme par exemple les adresses non mises à jour par les redevables, convaincus que cela se fait sans leur intervention, avec la déclarations automatique.

Du coup, la DRFiP44 a proposé de ne faire qu'un bilan de campagne regroupant la campagne déclarative et celle des avis en janvier N+1. Acceptée par les organisation syndicales.

Les chiffres les plus significatifs

- Potentiel de 60 % de déclarations automatiques était attendu dans le 44,
- Pas d'accueil physique ou à titre très exceptionnel, les centres des Finances publiques étant demeurés fermés jusqu'au déconfinement.
- Les accueils ont rouverts à compter du 29 juin mais il était possible d'être reçus sur RDV, adaptés selon la demande,
- 40 367 appels téléphoniques entre le 27/04 et le 30/06 (15 671 en 2019). Forte progression car l'accueil téléphonique a été davantage sollicité par les usagers, du fait de la crise sanitaire. Il a été renforcé par des agents hors SIP (AJV, BCR, PCRP, ..).
- 3497 appels ont été traités par le 44 dans le cadre du débordement téléphonique national (4 agents/jour par vacation de 2H)
- plus de 5000 APRDV (accueil personnalisé sur RDV),
- 1190 fiches traitées dans le cadre du dispositif de



fiches contact téléphoniques mises à disposition aux portes des accueils pour le public qui se déplaçait,

- 39 555 courriels en 2020 (contre 26 141 en 2019).
- Les SIP assuraient la gestion de la BAL-Usagers en présentiel. Plus les e-contacts avec l'aide cete fois, de l'AJV et de la BCR. Les EDR, vérificateurs et auditeurs de la MDRA, PCE) ont participé à distance,
- Envoi de 221 843 déclarations papier (456 482 en 2019),
 - 83 341 déclarations papier reçues (190 081 en 2019),
 - intégration de 99,58 % des déclarations à la fin de la campagne contre 97,62 % en 2019 (augmentation de 5,6%).

CHIFFRES CLÉS 2019

Les agents :

- x 1541 agents dans le 44 (1536 emplois)
- x 62 % de femmes et 38 % d'hommes,
- x 52 % d'agents de plus de 50 ans,
- x 24 % de cadres A et A+, 44 % de B, 32 de C,
- x 77 à temps plein, 23 % à temps partiel
- x 6239 jours de formation



Les représentants des Personnels se sont comme à l'accoutumée offusqués du peu d'informations relatifs aux agents dans le département. Ces chiffres faisaient autrefois l'objet d'un rapport de gestion annuel très complet et très utile, que l'actuelle directrice avait supprimé unilatéralement. Elle accepte cette année de donner davantage de chiffres.

DÉMÉTROPOLISATION

C'est désormais officiel : c'est un Centre de Gestion Retraites qui s'installera à Châteaubriant (avec une vingtaine d'emplois). Le SRE aurait-il été plus écouté que la directrice qui militait pour une service de Publicité Foncière ? Interrogée par **FO**, elle a affirmé qu'il y aurait 2 CGR dans le 44 : elle doit cependant prendre l'attache de la DGFiP avant de communiquer avec les agents de l'actuel CGR, très inquiets pour leur avenir.

Selon la DRFiP44, ils n'ont pas à l'être...

Pour autant elle a confirmé que les services devront contribuer au niveau « emplois » comme elle l'avait dit lors du GT du 15 septembre 2020. Par contre, alors qu'elle avait indiqué que ce serait « peut-être à hauteur de 10% », elle affirme maintenant ne pas avoir pu donner ce chiffre car elle savait déjà que ce serait au deçà Allez y comprendre quelque chose ! Dossier à suivre.

Rappel : le syndicat **FO DGFFiP est opposé à la démétropolisation.**

Les élues **FO** DGFiP 44 : Chrystelle TONNELIER – Agnès GUIBERT

FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)